

## Tarifs quotidiens

Âge	MONTANT D'ASSURANCE				
	10 000 \$	25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$	150 000 \$
0 à 25 ans	1,66 \$	2,15 \$	2,48 \$	3,26 \$	3,92 \$
26 à 34 ans	1,76	2,32	2,65	3,58	4,16
35 à 39 ans	1,88	2,48	2,76	3,80	4,62
40 à 54 ans	1,98	2,87	3,26	4,85	5,80
55 à 59 ans	2,10	3,09	3,48	5,02	5,89
60 à 64 ans	3,20	4,29	5,04	6,23	7,41
65 à 69 ans	3,43	4,86	5,72	7,73	9,20
70 à 74 ans	5,04	6,99	8,29	10,42	12,40
75 à 79 ans	6,01	8,47	10,65	12,87	15,32
80 à 84 ans	5,21	7,50	9,50	12,02	14,31
85 à 89 ans	6,12	8,81	11,17	14,13	15,75

Prime minimum de 20 \$ par police

Une famille comprend le proposant âgé de 59 ou moins, le conjoint du proposant également âgé de 59 ans ou moins, de même que les enfants à charge. La prime de la protection familiale correspond au double de la prime payable par la personne de 59 ans ou moins la plus âgée.

### OPTIONS DE FRANCHISE

- 100 \$ = économie de 5 % sur la prime
- 250 \$ = économie de 10 % sur la prime
- 1 000 \$ = économie de 20 % sur la prime
- 3 000 \$ = économie de 30 % sur la prime

## À propos de TIC assurance de voyage

TIC est une compagnie d'assurance voyage. Notre expertise vient de nos 50 ans et plus à offrir des solutions d'assurance de soins de santé pour les voyageurs du Canada et d'ailleurs. Nous sommes fiers d'être les experts efficaces et bienveillants sur qui les voyageurs peuvent compter pour voyager en toute tranquillité d'esprit. Après tout, voyager, c'est vivre une expérience sûre et agréable. C'est pourquoi nous sommes toujours présents.

TIC est détenu en pleine propriété par Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Co-operators Compagnie d'assurance-vie est l'une des sociétés du Groupe Co-operators, l'un des plus importants assureurs multiproduits au Canada appartenant à des intérêts canadiens.

### VIE PRIVÉE

Nous nous engageons à protéger la vie privée, la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels que nous colligeons, utilisons et divulguons. Pour obtenir un exemplaire de notre politique en matière de protection des renseignements personnels, communiquez avec nous ou visitez notre site Web au [www.travelinsurance.ca](http://www.travelinsurance.ca).

### La police est administrée par :

**Coordinateurs en assurance voyage TIC ltée**  
2100 – 250 Yonge Street  
Toronto (Ontario) Canada M5B 2L7

### L'assurance est souscrite auprès de :

Assurance voyage – Co-operators Compagnie d'assurance-vie  
Assurance des biens – La Souveraine, Compagnie d'assurance générale

TIC assurance de voyage<sup>MD</sup> et son logo sont des marques de commerce déposées de Co-operators Compagnie d'assurance-vie utilisées sous licence.

À des fins d'illustration seulement. Le présent document ne constitue pas une police d'assurance. Reportez-vous au livret descriptif de la police pour connaître toutes les conditions, les limitations et les exclusions. Veuillez lire attentivement votre police avant de partir en voyage afin de bien la comprendre.

**Pour plus de renseignements, contactez votre représentant en assurance voyage de TIC :**

7T010BR-1112-f

**Vous voyez un monde à découvrir et explorer.**

**Nous voyons une cheville foulée et une visite à l'hôpital.**

## Votre expérience au Canada devrait être agréable.

Mais si une urgence médicale imprévue devait survenir, sachez que vous êtes protégé grâce à l'assurance voyage pour les touristes étrangers visitant le Canada.

## Pourquoi souscrire l'assurance voyage pour les touristes étrangers visitant le Canada?

Lorsque vous voyagez au Canada, le régime d'assurance maladie dont vous bénéficiez dans votre pays d'origine ne voyage pas nécessairement avec vous. Nous savons que les soins de santé au Canada peuvent être très dispendieux si vous n'êtes pas assuré au titre d'un régime public d'assurance maladie canadien. L'assurance voyage offerte par les experts de TIC vous protège en cas d'urgence médicale. Assurez-vous de souscrire une assurance voyage afin de protéger vos finances et de profiter pleinement de votre voyage.

### IDÉAL POUR :

- Les touristes étrangers visitant le Canada
- Les personnes présentant une demande de super visa
- Les nouveaux résidents permanents et les Canadiens de retour au pays, en attente d'un régime public canadien d'assurance maladie et désirant uniquement une protection en cas d'urgence

### AVANTAGES ET PRESTATIONS

- Garantie de 10 000 \$ à 150 000 \$ pour les soins hospitaliers et médicaux d'urgence
- Prestations pour les frais courants, notamment les repas et l'hébergement, les frais de garde d'enfants, les frais téléphoniques essentiels et les frais de taxi
- Assurance pour des voyages à l'extérieur du Canada si vous avez passé la majorité de votre séjour au Canada
- Possibilité de visiter votre pays d'origine pendant votre voyage sans avoir à souscrire une nouvelle assurance à votre retour au Canada
- Tarification médicale facultative

## Sommaire des prestations

SOINS HOSPITALIERS ET MÉDICAUX D'URGENCE	MONTANT D'ASSURANCE MAXIMUM
Décès et mutilation par accident	À concurrence du montant d'assurance
Soins hospitaliers et médicaux d'urgence	À concurrence du montant d'assurance
<b>Compris dans le montant d'assurance maximum :</b>	
Soins hospitaliers d'urgence	À concurrence du montant d'assurance
Soins médicaux d'urgence	À concurrence du montant d'assurance
Transport médical d'urgence	À concurrence du montant d'assurance
Accompagnateur	À concurrence de 500 \$
Chiropraticien, ostéopathe, podologue, podiatre ou acupuncteur	500 \$ par professionnel
Frais courants	À concurrence de 1 500 \$
Physiothérapeute	500 \$
Retour de la dépouille mortelle	À concurrence de 10 000 \$
Retour d'urgence au domicile	À concurrence de 3 000 \$
Services dentaires d'urgence	À concurrence de 500 \$
Soins dentaires à la suite d'accident	4 000 \$
Transport d'un ami ou d'un membre de votre famille	À concurrence de 3 000 \$
Visites de suivi	À concurrence de 5 000 \$

### ADMISSIBILITÉ, LIMITATIONS ET EXCLUSIONS

L'assurance voyage présente des critères d'admissibilité et comporte des limitations et des exclusions. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre représentant en assurance voyage de TIC. Veuillez consulter le livret descriptif de la police pour connaître toutes les modalités, prestations, conditions et exclusions.